

syndicale des employeurs de la branche de l'aide à domicile, union qui représente 95 % de la branche, notamment Adessa, UNA, ADMR) tentent depuis fin 2013 de négocier un avenant, espérant l'obtenir à la rentrée.

« Même si nous avons conscience de l'importance de sécuriser la situation des salariés, il est souvent difficile d'atteindre une telle durée de travail du fait des spécificités de notre activité. Il est certain que cette mesure ne pourra pas être appliquée en l'état dans notre secteur. », déclare-t-on au sein de l'USB, qui réclame des adaptations de la mesure. Dans les territoires ruraux, à l'inverse des grandes villes, les périmètres d'intervention sont en effet plus étendus et les usagers moins nombreux. Mais l'Ani n'est-il pas justement l'occasion rêvée pour les structures de s'organiser autrement et d'envisager l'aide à domicile non plus comme un complément d'activité pour des personnes elles-même souvent fragiles, mais comme de vrais postes, de 24 à 35 heures par semaine ?

Reconnaître la valeur économique de la relation humaine

A cela, les structures d'aide rurales telles que l'ADMR répondent généralement qu'elles peinent à recruter et à fidéliser leurs intervenantes. Ce qui repose la sempiternelle question de la reconnaissance des intervenantes, et du type de management. A Logivita, Dafna Mouchenik explique que ses aides à domicile prennent le temps de s'enraciner dans sa structure. Elles sont auxiliaires de vie « *par choix, pas par dépit* ». En premier lieu, elles sont « *co-responsables de la structure et de l'aide que nous apportons aux usagers* ». L'employeur fait preuve de souplesse au regard de la vie privée de l'intervenant, l'intervenant aussi, au regard des besoins des usagers.

Ainsi, comme dans nombre de structures, l'entreprise pratique la « modulation » des horaires d'un mois sur l'autre. A la différence près que les heures supplémentaires sont versées à la fin de chaque mois, et non en fin d'année comme c'est généralement le cas. « *C'est vraiment intéressant pour elles. Elles en ont besoin.* », ce qui installe également un climat de confiance et une reconnaissance mutuelle. Ensuite, explique la trentenaire, qui a reçu le Prix des femmes pour le développement durable en 2011, « *on travaille les portes de sortie* ». En 2014, une auxiliaire de vie de Logivita est devenue travailleur social

et deux autres ont passé le diplôme d'aide-soignante. Les intervenantes peuvent évoluer si elles le souhaitent. Elles ne se sentent pas coincées mais au contraire dans une dynamique vertueuse.

D'après Claire Malzac, de Domplus, « *nous voyons beaucoup de structures qui survivent seulement, mais pour celles qui ont des perspectives, et qui veulent avancer, on voit plus d'articulation entre les différents professionnels autour de la personne aidée. De plus en plus, les structures d'aide à domicile se rendent compte que leurs interventions ne peuvent se réduire à une série d'actes délivrés. Prendre en compte la personne, c'est comprendre sa situation familiale et le fait que tous ces actes l'impactent au quotidien. Il faut qu'il y ait un dialogue entre professionnels, pour que ces actes se conjuguent et apportent un bien-être. Ce qui demande une très forte intégration et collaboration entre professionnels* ».

« *Très forte intégration et collaboration*



© EHPA Presse

« Les auxiliaires de vie sont co-responsables de la structure et de l'aide que nous apportons aux usagers. »

Dafna Mouchenik, directrice de Logivita

entre professionnels... Malgré ses envolées parfois plus technocratiques que lyriques, le discours de Domplus paraît assez légitime : « *Il faut retrouver une cohérence entre l'interne et l'externe, entre la qualité de service promise à l'usager et la qualité de la relation professionnelle à l'intervenant.* » Ce qui implique de « *donner la priorité à la personne plutôt qu'aux procédures* », à la « *créativité* » et à la « *responsabilité* » des salariés par contraste avec un management vertical de type paternaliste.

Témoignages

Chantal Grossman, auxiliaire de vie sociale à Eliad



© Eliad

« Je suis aide à domicile depuis 19 ans. Avec ce projet, nous faisons seules ce qu'avant deux personnes faisaient. Cela libère des heures supplémentaires pour être avec la personne. On reste maintenant aux côtés de la personne et on la suit jusqu'à son départ en Ehpad. Nous avons aussi plus de réunions, nous communiquons plus, tous les 15 jours : c'est vraiment bénéfique. On apprend pas mal de choses sur les personnes qu'on aide. Les aidants aussi sont plus compréhensifs. Comme je fais intervenir la personne un maximum, pour nettoyer les objets ou faire la toilette, elle garde de son autonomie. On peut même parfois regagner un peu en autonomie. Les aidants comprennent que c'est mon rôle. Ça roule, on avance ! Ce métier est encore nouveau. La reconnaissance n'est pas encore là, mais il faut du temps, cela viendra. Nous remplaçons la maison de retraite, il faudra bien qu'on le reconnaisse un jour... »

Franck Guichet, sociologue consultant à Eliad



© Patrick Dagornor - EHPA Presse

La reconnaissance dans l'aide à domicile ? C'est une catastrophe ! Est-ce juste de payer aussi mal des aides à domicile qui ont un rôle aussi fondamental ? C'est scandaleux. Il y a des situations où elles sont indispensables, où elles permettent à la personne de continuer à être qui elle est. Je suis très inquiet sur ce que leur statut révèle de notre société, qui accorde aussi peu d'importance à la relation humaine. Si l'on compare le coût du médicament au coût de l'aide humaine, le prix de l'aide est bien inférieur à celui des molécules. On voit bien que l'ordre biomédical serait chamboulé par une revalorisation de l'aide humaine. Le domicile ne peut pas fonctionner sur le même modèle que celui de l'hôpital. Les aides à domicile portent une attention, un « *care* », qui, s'ils étaient reconnus, pourraient avoir un effet bénéfique sur la société. Les aides à domicile, dans leur attention à l'autre, pourraient nous inspirer tous. Encore faut-il que les Conseils généraux l'entendent, mais aussi les acteurs du domicile eux-mêmes !